

LE MEMOIRE D'INGENIEUR Cnam

La préparation du mémoire d'ingénieur Cnam peut être réalisée au sein de l'Entreprise ou au laboratoire de recherche de Chimie Organique du Cnam.

L'autorisation de préparation du mémoire est donnée par le Professeur responsable de la filière après réussite à l'ENG228 et après accord du responsable du laboratoire d'accueil.

Une demande de financement par le FONGECIF peut être faite pour la préparation de ce mémoire pour une durée de 9 mois sous certaines conditions :

- avoir réussi l'ENG228
- remplir les conditions d'obtention de ce financement qui n'est pas automatique car l'enveloppe est limitée et dépend des Régions. Des choix sont faits par la Commission Régionale d'attribution qui tiennent compte entre autres de l'âge et de l'ancienneté professionnelle du candidat, ainsi que de sa situation au sein de l'Entreprise au moment de la demande.

La préparation et la soutenance du mémoire d'Ingénieur Cnam constituent une partie importante de la formation d'un Ingénieur Cnam. Elle est prise en compte au niveau de 45 ECTS dans cette formation. C'est donc un module pour lequel le responsable de la filière vérifie tout particulièrement l'intérêt pédagogique apporté à l'auditeur au cours de la réalisation de son mémoire sans se substituer pour autant au jury (qui aura lui à porter un jugement sur la qualité du travail). L'apport pédagogique doit être directement en relation avec la spécialité « Transformations Chimiques et Pharmaceutiques » qui couvre un très large domaine de possibilités de sujets. Ce travail est réalisé sur une durée de 9-12 mois. Ce n'est pas une thèse de doctorat mais il est plus conséquent qu'un mémoire de fin d'étude de Master ou autre mémoire de ce type réalisé sur un laps de temps plus court. C'est un travail d'Ingénieur et il doit rendre compte à ce titre de toutes les dimensions de ce travail. Il comportera donc à ce titre une mise en situation du sujet et une description de tous les aspects scientifiques et techniques du travail.

La préparation du mémoire d'ingénieur Cnam, selon l'endroit où il est réalisé, se fait sous la tutelle d'un ingénieur en place dans l'Entreprise qui accepte à ce titre les responsabilités du tutorat ou des Enseignants de la Chaire de Transformations Chimiques et Pharmaceutiques. La responsabilité du suivi du mémoire ainsi que l'autorisation de soutenance incombe au Professeur responsable de la filière. Une présentation à mi-parcours doit être prévue pour permettre au Professeur d'apprécier et éventuellement orienter le travail réalisé au cours de la préparation du mémoire. Cette entrevue intermédiaire est destinée aussi à faciliter et à accélérer la rédaction du mémoire. La confidentialité du travail est garantie par des accords signés au préalable entre les parties mais elle ne peut faire obstacle au suivi pédagogique du mémoire.